BUBURUZA

Déclaration d’accessibilité

DERNIÈRE MISE À JOUR 5 novembre 2026

Buburuza veut que tout le monde puisse utiliser son site Web et ses applications, y compris les personnes qui utilisent des technologies d’assistance.

Notre norme

Nous concevons et testons notre site Web, notre application Web et nos applications mobiles selon les Règles pour l’accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.2, niveau AA, et les fonctions d’accessibilité d’iOS et d’Android, comme VoiceOver, TalkBack, la taille dynamique du texte, la réduction des animations et un contraste de couleurs suffisant.

Où nous en sommes

Nous travaillons à atteindre une conformité complète aux WCAG 2.2, niveau AA. Nous n’avons pas encore réalisé d’audit indépendant. Lorsque nous trouvons un obstacle, nous priorisons sa correction selon son incidence sur la capacité des personnes à utiliser Buburuza, et nous indiquerons sur cette page les limites connues ainsi que la date prévue de leur correction.

Si quelque chose ne fonctionne pas pour vous

Dites-le-nous : nous vous aiderons à accomplir autrement ce que vous tentiez de faire et travaillerons à corriger l’obstacle.

- Dans l’application : **Aide > Clavardage** ou **Aide > Appel**
- Courriel : support@buburuza.com, avec « Accessibilité » en objet
- Téléphone : +1 (855) 510-1222

Indiquez-nous la page ou l’écran, ce que vous tentiez de faire et l’appareil ou la technologie d’assistance que vous utilisez. Nous visons à répondre dans un délai de 5 jours ouvrables.

Documents dans d’autres formats

Les conventions, relevés et avis sont fournis en PDF accessibles ou en pages d’application que vous pouvez agrandir et lire avec un lecteur d’écran. Si vous avez besoin d’un document dans un autre format, par exemple en gros caractères ou en texte brut, communiquez avec le soutien et nous le fournirons sans frais lorsque cela est raisonnablement possible.

Commentaires et plaintes

Si notre réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez utiliser notre processus de traitement des plaintes, disponible en anglais. La présente déclaration ne limite aucun des droits que vous confèrent les lois sur l’accessibilité ou la protection du consommateur de votre lieu de résidence.

La présente déclaration a été révisée pour la dernière fois le 5 novembre 2026.